BREAKING NEWS CSEE LEVALLOIS OCTOBRE 2022

DES PRESTATIONS JUSQU'AU 31/12

Pour toutes vos demandes de remboursement (fête annuelle prestation évasion, etc …)
la date limite de prise en compte a été repoussée au 31 décembre.
Pensez à envoyer vos justificatifs le plus tôt possible.

LE PATRIMOINE IMMOBILIER DU CSEE

Vos élus CFTC ont rappelé leur attachement au patrimoine du CSEE pour les salariés.

Nous avons également demandé qu'il y ait un maintien des tarifs sur les locations proposées.

Un nouveau logement est en cours de recherche pour étoffer les offres.

LE TRAVAIL DU DIMANCHE LA CFTC VOTE NON !

Des interventions informatiques se dérouleront certains dimanches de novembre. Lorsqu'il n'y a pas d'obligation technique, la CFTC vote contre afin de respecter au mieux l'équilibre vie pro vie privée.

EDITO

L'attractivité du réseau a été un point longuement échangé lors du CSEE avec le Directeur de la DDEV. La rémunération, l'absence de reconnaissance explique grandement les départs ainsi que les difficultés de recrutement. Nous espérons que la direction du réseau a entendu l'ensemble des élus du CSEE.

Sobriété Energétique Covéa : la température sera à19°C dans tous les bâtiments sans possibilité de réglage… Contactez vos élus CFTC en cas de problème !

ANCV : Lors de vos prochaines commandes, le choix vous sera laissé entre la version papier ou la version dématérialisée et ce, sans frais !

DIRECTION ASSURANCE VIE

Une phase test concernant la mise en place de 8 experts secteurs assurance vie au 01 Janvier 2023 génère beaucoup de questions. Elle vise à améliorer les performances commerciales des conseillers financiers. La DAV leur garantit un rôle avant tout d'animateur sans concurrence avec la hiérarchie. La CFTC a demandé leur passage en classe 5.

DIRECTION INDEMNISATION

PASSAGE DE LA DUREE DU WRAP UP DE 180 A 90 SECONDES

Une Commission de suivi du Wrap Up a été mise en place avec une première réunion qui a eu lieu le 13 Octobre dernier.
Les gestionnaires qui voient leur temps entre 2 appels diminué de moitié s'en retrouvent encore plus fatigués et stressés qu'auparavant.
Bien que la Direction Indemnisation alloue en échange 1H de gestion complémentaire par semaine, vos élus CFTC ont demandé 2 demi-journées par gestionnaire sans zapping et sans contraintes d'émission d'appels et des pauses plus fréquentes.
LA CFTC restera vigilante quant à l'état de santé de l'ensemble des salariés des CG
La prochaine commission est fixée au 13 Décembre.

DIVERS

ADENES : la Direction a décidé de mettre en place une convention de suivi qualité qui vise à renforcer la satisfaction clients.

TELETRAVAIL : Il a été rappelé que l'accession au télétravail n'est plus soumis à un indicateur de délai mais est désormais etudié en fonction des compétences et de l'autonomie, en accord avec la ligne managériale.

CCC

La direction nous annonce que l'accord de libre expression des Centres de Contact Client (CCC) n'a plus lieu d'être du fait de la signature de l'accord Qualité de Vie et Condition de Travail (QVCT). Cette prise de position de la Direction est inentendable pour nous et va à l'encontre des principes même d'un dialogue social riche si souvent mise en avant par Covéa. Une demande unanime des Instance Représentative du Personnel (IRP) de remise en place de cette disposition a été remontée à la DRH Covéa.

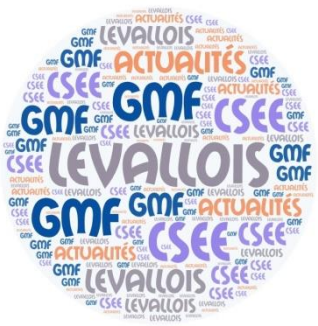

CONTACTEZ-NOUS

06.11.49.05.11

CONTACT@CFTC-COVEA-FRANCE.FR

WWW.CFTC-COVEA-FRANCE.FR